

ASSEMBLEE GENERALE 2022

RESOLUTIONS

Résolution n°1 – Rapport moral et rapport d'activités

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activités l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour sa conduite des activités depuis la précédente assemblée générale et lui renouvelle à l'unanimité sa confiance pour le prochain exercice.

Résolution N°2 – Rapport financier

Après avoir entendu le rapport financier l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour la gestion et décide l'affectation de la somme de 71.09€ au compte de report à nouveau.

Résolution N°3 – Renouvellement du conseil d'administration au tour normal et cooptations

Annie Gaillane (orthographe)
Jeannine Danet (orthographe)
Marine Le panerier (activ'santé)
Christelle Pencrane (hand-ball)
Frédérique Le Gal (hand-ball)
Claudine Chambon boulard (aquarelle)
Gérard Borie (informatique et randonnée)
Jacques Bourel (informatique)
Nolwenn Brabant (yoga)
Brigitte Fernandez (théâtre)
Titawa Frogé (danse tahitienne)
Philippe KERAMBLOC'H (Danse Bretonne)
Christophe Cadoret (Randonnée)
Marie Evrat (membre d'honneur)

Résolution N°4 – Élection du bureau

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, le conseil d'administration élira les membres du bureau lors de la prochaine réunion du conseil d'administration prévu le Dimanche 09 Octobre 2022.

Résolution N°5 – Cotisations

La cotisation annuelle des membres de l'association est fixée pour l'exercice 2022-2023 à :

8€ pour les enfants et de 17€ pour les adultes

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Conformément à l'article 9 des statuts :

Tous les adhérents proposés sont élus ou réélus à l'unanimité

Fait à Riantec le lundi 19 septembre 2022.

La présidente HAUCK BUREAU Paulette



La trésorière LE DORTZ Martine